

défunt. Notre bon Saint, s'était, une fois de plus, déclaré protecteur des faibles et des orphelins. C'est pour tenir la promesse que nous avons faite, Monsieur le Directeur, que je vous prie de publier cette nouvelle merveille de notre glorieux Saint dès qu'il vous sera possible.

Un tertiaire abonné au « Memento ».



Une page pour les zélatrices



'EST une aventure à tenter ; pourquoi ne la tenterions-nous pas ? Nos dévouées zélatrices ne recueillent-elles pas, en allant de maison en maison servir leurs abonnés et porter leurs revues, quelques traits édifiants de la protection de Saint François, ou de Saint Antoine, ou du Bon frère Didace ? Si pour le profit de tous elles les faisaient connaître à la direction de la Revue, sans nul doute tout le monde y gagnerait. Voici pour commencer deux faits authentiques bien encourageants pour nos abonnés et pour les zélatrices qui acceptent la mission très méritoire de les recruter et de les servir. Ils nous sont rapportés par l'une d'elles, et nous leur conserverons toute leur fraîcheur.

Une de nos voisines avait une maison qu'elle ne parvenait pas à louer. Avoir une maison est beau, pensait-elle mélancoliquement, mais non pas d'un grand rapport quand elle est vide. Or elle avait besoin de ce petit revenu pour vivre.

Comme elle était venue nous conter sa peine :

— Promettez donc à Saint François, lui dis je, que si vous louez votre maison, vous vous abonnerez à la *Revue* franciscaine. Vous ne risquez rien ; si vous ne trouvez pas de locataires, votre promesse ne comptera pas.

Elle promit ; et dans la même semaine, elle louait sa maison qui